

**Groupe Hospitalier
PITIE-SALPETRIERE**
47-83 Bd de l'Hôpital
75651 PARIS CEDEX 13
Tel standard : 01.42.16.00.00

Institut de Cardiologie

Chef de Département
Pr G. MONTALESCOT : 01.42.16.30.07

**Unité de Cardiologie Ambulatoire
Sans ou Avec Rendez-vous (RDC)**
Dr M. KERNEIS – 01.42.16.30.01

**Consultation-Echographie-
Test effort (RDC)**
Dr F. POUSSET : 01.42.16.38.84

Unité de Cathétérisme (1^{er} étage)
Pr J-Ph. COLLET : 01.42.16.30.03

**Unité Monitorée -
Hôpital de Semaine (2^{ème} étage)**
Pr N. HAMMOUDI : 01.42.16.55.35

Unité Soins Intensifs Cardiologie (2^{ème})
Pr J. SILVAIN : 01.42.16.55.35

Unité de Rythmologie (4^{ème} étage)
Dr F. HIDDEN-LUCET : 01.42.16.30.52

Cardiologie :

Dr O. BARTHELEMY : 01.42.16.29.11
Dr M. BATONGA : 01.42.16.29.11
Dr N. BOUZIRI : 01.42.16.29.11
Dr R. CHOUSAT : 01.42.16.30.13
Dr P. DEVOS : 01.42.16.30.13
Dr R. DJEBBAR : 01.42.16.30.09
Dr P. GUEDENEY : 01.42.16.30.01
Pr S. HATEM : 01.40.77.95.84 (matin)
Pr G. HELFT : 01.42.16.30.11
Pr R. ISNARD : 01.42.16.30.09
Pr C. LE FEUVRE : 01.42.16.30.11
Dr L. LEGRAND : 01.42.16.30.01
Dr E. MERTENS : 01.42.16.29.11
Dr A. PROCOPI : 01.42.16.30.09
Dr N. PROCOPI : 01.42.16.30.03
Dr T. SALLOUM : 01.42.16.30.01
Dr M. ZEITOUNI : 01.42.16.55.35

Rythmologie :

Dr N. BADENCO : 01.42.16.30.52
Dr T. CHASTRE : 01.42.16.30.54
Dr S. DINANIAN : 01.42.16.30.81
Dr G. DUTHOIT : 01.42.16.30.54
Dr E. GANDJBAKHCH : 01.42.16.30.81
Dr C. HIMBERT : 01.42.16.30.81
Dr M. LAREDO : 01.42.16.30.81
Dr C. MAUPAIN : 01.42.16.30.54
Dr S. SCHUMACHER : 01.42.16.30.54
Dr J. TONET : 01.42.16.30.52
Dr X. WAINTRAUB : 01.42.16.30.81

Consultants

Pr Ph. CHARRON : 01.42.16.38.84

Cadre de soins (hospitalisation en urgence)
01.42.16.29.41

Prises de Rendez Vous :

rdv.cardio@psl.aphp.fr - Fax : 01 42 16 30 26

Consultations, holter et test d'effort

Tél : 01 42 16 28 92 ou 73

Echocardiographie et doppler vasculaire

Tél : 01 42 16 28 98 - Fax : 01 42 16 30 27

Hospitalisation Ambulatoire

Tél : 01 42 16 22 11 - Fax : 01 42 16 22 04

Hospitalisation Cardiologie

Tél : 01 42 16 29 45 - Fax : 01 42 16 30 25

Hospitalisation Rythmologie

Tél : 01.42.16.30.63/64 - Fax : 01.42.16.30.56

Information pour les patients cardiaques ou leurs proches sur l'épidémie de coronavirus COVID-19 - Lettre #39 – 19 03 2021

A noter, ces éléments sont corrects à la date du jour mais comme vous le savez, la situation évolue rapidement et les recommandations peuvent aussi être amenées à évoluer.

Madame, Monsieur,

Voici votre 39^{ème} lettre COVID-19, pour vous informer régulièrement sur la situation globale. Vous pouvez retrouver ces informations et bien d'autres sur notre site internet (www.action-groupe.org) et en vous inscrivant gratuitement à notre Association Parole & Réaction : (<http://bit.ly/ParoleReaction>).

1. La « troisième vague »....

...ou une deuxième vague qui n'est jamais retombée. Résultat d'une accumulation des contaminations et hospitalisations depuis janvier, la digue de l'Hôpital a fini par céder et nous revoilà avec des déprogrammations forcées et des transferts inter-régionaux de patients.

Cette situation est le fruit de plusieurs facteurs, le principal étant l'absence d'une stratégie de renforcement des hôpitaux depuis la première vague. Il y a en réalité moins de lits ouverts que lors de la 1^{ère} vague, faute d'infirmiers/infirmières et d'aides-soignant(e)s. Le Ségur de la santé a été une avancée insuffisante, n'empêchant pas les départs de paramédicaux, les hospitalisations du personnel contaminé et les fermetures de lits.

Cette situation est aussi le fruit de l'échec de la stratégie de dépistage des cas contacts et de leur isolement. Malheureusement, les personnes symptomatiques ou atteintes du COVID19 ne s'isolent pas ou s'isolent mal : difficultés pour le faire, pas d'obligation ni contrôle, pas de solution alternative...

Enfin, la campagne de vaccination qui traîne est l'autre élément qui joue en notre défaveur : ciblage incomplet des personnes à risques (on peut avoir 22 ans et une altération sévère de la fonction cardiaque sans être éligible), absence de communication positive et d'enthousiasme pour la campagne.

2. Les nouvelles mesures gouvernementales

Hier soir, le 1^{ER} Ministre Jean Castex a informé que les mesures suivantes seront appliquées dans toute la France dès vendredi 19 mars, minuit :

- Le couvre-feu passe de 18h à 19h dans toute la France
- Encouragement du télétravail 4 jours sur 5

Il a aussi annoncé que 16 départements, dont l'Île de France, auraient des mesures restrictives spécifiques pendant au moins 4 semaines :

- Les déplacements hors des départements sont interdits sauf motif impérieux
- Les déplacements ne sont autorisés qu'en journée avec une attestation, dans un rayon de 10 km autour de chez soi, durée illimitée mais couvre-feu à 19h.
- Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité seront autorisés mais aussi ceux qui vendent des livres et de la musique
- Les écoles resteront ouvertes
- Les universités continueront de fonctionner comme avant
- Les espaces extérieurs sont encore autorisés
- Les règles précédentes concernant les lieux de cultes sont maintenues

3. La vague COVID et les vagues de mesures

Il y a un an notre pays entré en confinement. Alors que les déplacements des uns étaient strictement limités, les autres continuaient à se rendre à l'hôpital ou dans les EHPADs (infirmières, aides-soignants, agents de service). Parmi ceux qui n'étaient pas confinés et qui pourtant s'exposaient au virus, tous n'étaient pas soignants, il y avait aussi des agents d'entretien, des agents de sécurité, des aides à domicile, des caissières, éboueurs, livreurs, postiers, routiers : ils exerçaient des métiers souvent dévalorisés (à niveau de salaire faible et à charge physique importante) mais leur caractère indispensable au fonctionnement de notre pays est apparu aux yeux de tous.

En mars 2020 sur proposition du Ministre de l'Economie Bruno Lemaire, toutes les grandes entreprises, notamment dans les secteurs vitaux comme l'agroalimentaire ou la grande distribution, sont invitées à verser une prime défiscalisée à leurs salariés.

En mai 2020, par décret du Premier Ministre Edouard Philippe, l'Etat décide de récompenser l'effort et le dévouement des soignants exerçant dans les établissements situés dans les 40 départements les plus touchés par l'épidémie en leur versant une prime exceptionnelle. Cette prime est étendue à l'ensemble des personnes ayant travaillé pendant le premier confinement : personnels des EHPAD ou des services d'aide à domicile, enseignants ayant accueilli les enfants de soignants, policiers, surveillants pénitentiaires, éboueurs.

En septembre 2020, Marlène Schiappa, Ministre déléguée à la Citoyenneté, donne instruction aux préfets d'accélérer et faciliter la demande de naturalisation ou de régularisation des ressortissants étrangers ayant «pris une part active dans la lutte contre la Covid-19».

Le 15 mars dernier, le Premier Ministre Jean Castex a annoncé que les personnes qui ont dû travailler pendant le premier confinement, ces travailleurs de la « deuxième ligne », devraient être les bénéficiaires privilégiés d'une prime exceptionnelle, « juste reconnaissance de leur engagement pour la continuité économique du pays ».

4. La thérapie par anticorps monoclonaux : de quoi Olivier Véran nous a-t-il parlé ?

« Dans certains cas, dans les formes modérées, précocement, un traitement par anticorps pourra être débuté ». Voici les mots prudents mais enthousiastes prononcés par Olivier Véran hier lors de la conférence. Il faisait référence à l'autorisation accordée au labo Lilly pour le Bamlanivimab, qui pourrait avoir des effets bénéfiques dans le COVID19 selon le Ministre ...mais pas ou peu selon beaucoup d'experts...

L'agence européenne du médicament se penche sur le sujet : <https://www.ema.europa.eu/en/news/ema-starts-rolling-review-eli-lilly-antibodies-bamlanivimab-etesevimab-covid-19>

5. La saga AstraZeneca : quelle conclusion ?

L'agence du médicament européen a tranché : ce vaccin est efficace et ne présente pas de risque grave. Avis concordant avec celui de l'OMS. <https://www.bbc.com/news/world-europe-56440139>

Alors que quelques cas d'embolie pulmonaire ou phlébite (environ 30 sur plusieurs millions de vaccinés) ont été notés chez des patients après vaccination, il n'y a pas eu de corrélation faite avec le vaccin. Il faut noter que les caillots de sang se forment chez environ 1 patient pour 1000, c'est une pathologie fréquente qui touche toutes les tranches d'âge mais augmente néanmoins avec l'âge. Cependant, la HAS a décidé de le recommander pour les patients de plus de 55 ans.

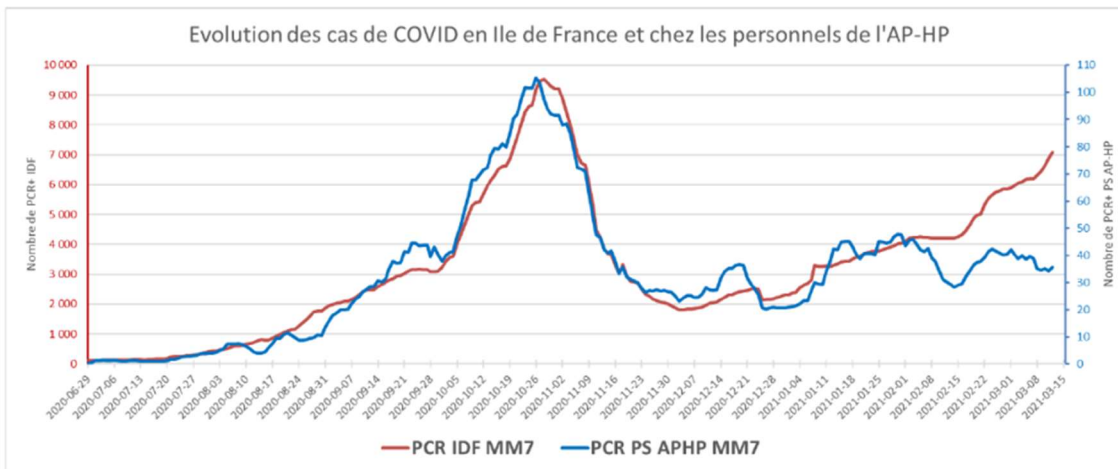
Le vaccin AstraZeneca provoque des effets indésirables bénins, de type fièvre pendant 48h ou troubles digestifs : paracetamol et hydratation sont les maîtres mots pendant ces heures difficiles. Ces effets peuvent être très prononcés chez certaines personnes, mais ils ne sont pas graves et les bénéfices du vaccin sont bien plus importants : diminution des risques de se retrouver en réanimation, de contaminer sa famille ou ses patients.

6. L'effet du vaccin parmi les personnels de Santé

Depuis début février, les contaminations dans les équipes de l'AP-HP diminuent alors qu'elles augmentent dans la population générale. Cela correspond à la période où le taux de vaccination à l'AP-HP est nettement supérieur à celui de la population générale. C'est un signal très fort, pour la vaccination des personnels soignants. Rappelons que les premières décisions avaient écarté les personnels soignants de la vaccination ! Après l'effet de la vaccination au sein des EHPAD voici donc l'effet de la vaccination au sein du personnel soignant de l'AP-HP. Personnel médical et paramédical vaccinez-vous ! +++

Evolution des cas de COVID en Ile de France et chez les personnels de l'AP-HP

Dissociation des courbes depuis début février



Couverture vaccinale au 17/03/2021 : Ile de France 7%, Personnels AP-HP 37% 9

Service Prévention Risque Infectieux -DPQAM 18/03/2021

7. Où en sommes-nous des vaccins ?

Il y actuellement 4 vaccins autorisés : Pfizer (ARN), Moderna (ARN), Astrazeneca (adenovecteur recombinant), Johnson and Johnson (adenovecteur humain). La vaccination avec ce dernier devrait commencer fin avril.

La Fédération de Russie a déposé une demande à l'agence européenne du médicament pour le vaccin Sputnik V, mais l'UE n'a pas pré-commandé de doses pour ce vaccin.

Actuellement, 8.4 % des Français de plus de 18 ans ont reçu au moins une dose de vaccin, et 3.4 % ont reçu deux doses. Pour vacciner l'ensemble de la population adulte (52 millions de personnes) d'ici à août 2021, il faudrait injecter 555 321 doses chaque jour. Au rythme actuel (moyenne des 7 derniers jours), l'objectif de vacciner l'ensemble de la population adulte serait atteint le 5 juillet 2022 ! (source : <https://covidtracker.fr/vaccintracker/>)

8. Qui est éligible à la vaccination actuellement ?

- Les patients > 18 ans avec une pathologie à haut risque (cancer, transplantation, trisomie 21, deux organes défaillants...)
- Les patients en situation de handicap, quel que soit leur âge
- Les patients de plus de 75 ans
- Les patients âgés entre 50 et 75 ans avec une comorbidité : HTA compliquée, diabète de type 1 ou 2, pathologie cardiovasculaire, antécédent d'AVC...
- Les soignants quel que soit leur âge

La liste complète : <https://www.gouvernement.fr/les-personnes-eligibles-a-la-vaccination-contre-la-covid-19#:~:text=Les%20personnes%20entre%2050%20et,vaccination%20contre%20la%20Covid%2D19>

La vaccination se fait à l'UCASAR pour les patients de l'Institut de Cardiologie : contactez-nous !

« J'ai compris que tout le malheur des hommes venait de ce qu'ils ne tenaient pas un langage clair » Albert Camus

Retrouvez ces lettres et beaucoup plus sur notre nouveau site. www.action-groupe.org.

*Parole & Réaction, notre Association de Patients, continue à assurer le lien d'information avec l'Equipe Médicale de l'Institut de Cardiologie pendant cette période de pandémie. Vous pouvez à votre tour diffuser cette Lettre et inviter vos proches à **s'inscrire à l'Association** afin de recevoir les dernières communications COVID-19 et toutes les autres publications Parole & Réaction.*

Inscription d'un clic sur : <http://bit.ly/ParoleReaction>

Continuez à nous suivre sur :

<https://www.facebook.com/actioncoeur/>

<https://www.facebook.com/ParoleReaction/>

Twitter : [@ActionCoeur](https://twitter.com/ActionCoeur) [@ParoleReaction](https://twitter.com/ParoleReaction)

Pr Montalescot et l'équipe de Cardiologie

